



Association Nationale Air des Télécommunications et du Contrôle (ANATC, ex ANATNB-AA)



Association affiliée à la

Fédération Nationale André Maginot – Groupement n° 003

Jean BIBAUD
24, rue du Monard – 17600 SAUJON
06.62.80.46.09
jean.bibaud@wanadoo.fr

COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Nationale de l'ANATC du 26 mai 2011

L'assemblée générale nationale de l'ANATC du 26 mai 2011 s'est déroulée de 09h00 à 11h30, au Village Club IGESA Le Trez-Hir, à Plougonvelin (29217).

1. Etat des présents – Ouverture de la séance – Dépôt des Vœux et Motions

Etat des présents et des pouvoirs :

- ✚ présents : 27 ayant droit de vote et 1 sympathisant
- ✚ pouvoirs : 49 ayant droit de vote
- ✚ total : 76 ayant droit de vote et 1 sympathisant

Ouverture de la séance. A l'issue de ce décompte, le président de l'association déclare la séance ouverte.

2. In memoriam

Lecture des membres décédés depuis la dernière assemblée générale de mai 2010. Une minute de silence est respectée en leur mémoire :

BAILLEUL Paul – 04/07/2010	HYVON Raoul – 06/08/2010
BERGERON Jean – 01/01/2010	LAB René – 28/03/2011
BONNET Alain – 19/04/2010	LANSARD Raymond – 03/05/2011
CHAUD Jean – 10/10/2010	LARIVIERE Marc – 01/07/2010
CICCARELLI Donat – 01/08/2010	LE NAGARD Gérard – 03/04/2011
DANTI Albert – 07/05/2010	LEGER Marcel – 02/02/2011
DELAVAL Michel – 07/08/2010	LEVAVASSEUR Claude-Pierre – 31/07/2010
FALMET Bernard – 01/07/2010	MERMIN Jean – 19/12/2010
FRANCES Maurice Francis – 20/10/2010	RUAS Raymond – 25/01/2011
GRIVET Olivier – 14/12/2010	VUILLERMOZ Michel – 01/10/2010
HUK André – 14/09/2010	

3. Dépôt des vœux et motions - Aucune motion et 2 vœux exprimés :

- ✚ Patrick GARNIER, membre du conseil d'administration, candidat pour le poste de secrétaire national de l'ANATC. Le conseil d'administration se chargera de valider cette candidature conformément aux articles 3 et 5 des statuts de l'association ;
- ✚ Mme Marie-Françoise DEMOREST, adhérente sympathisante / conjointe d'adhérent actif décédé, est candidate pour un poste de bénévole au sein de l'ANATC : acceptation à l'unanimité par l'assemblée générale et mise en délibération du conseil d'administration pour définition du poste.

4. Allocution du Président national de l'association

Bref discours compte tenu du volume de l'ordre du jour :

Chers amis, l'ordre du jour de cette 64^{ème} assemblée générale est dense, par conséquent, je vais être bref. Je compte sur vous pour l'être également lors de vos interventions. Je vous en remercie d'avance.

Je ne me cacherai pas derrière mon petit doigt pour vous dire que notre association est en réel péril avec une diminution d'effectif de 50% depuis début 2005, donc depuis que s'en suis le président national. Sachez que je n'en suis pas fier et que j'assume pleinement cette situation. Je vais vous en rendre compte plus en détail dans le rapport moral qui suit.

Notre priorité consiste donc à trouver et à mettre très rapidement en œuvre tous les leviers susceptibles d'enrayer cette hémorragie en recrutant un maximum d'adhérents en activité ou jeunes retraités. Encore faudrait-il que l'armée de l'air nous facilite la tâche. L'objectif principal ne change pas, faire connaître l'ANATC. Le second, c'est convaincre pour encourager les adhésions. Parallèlement, il s'agit de réduire significativement les démissions et les radiations par l'instauration d'une dynamique collective l'organisation de manifestations nationales et/ou interrégionales. Ce challenge nécessite naturellement l'engagement de nous tous, du premier au dernier des

adhérents de notre association. L'UNATRANS en n'est qu'un des leviers, l'essentiel faisant incontestablement appel à l'établissement de relations plus étroites et plus franches avec les plus hautes instances de l'armée de l'air. Sauvons cette belle association.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, permettez-moi de saluer et surtout de remercier très chaleureusement ceux sans qui l'ANATC serait déjà morte. Pour l'essentiel, il s'agit des incontournables et au combien vétérans du siège national, des 5 groupes régionaux encore actifs, et des très très rares bénévoles. Je ne les citerai pas, ils se reconnaîtront, nous pouvons les applaudir.

Merci pour votre attention.

Par Saint Gabriel et Saint Raphaël, vive l'ANATC.

5. Rapport moral

Faute de secrétaire national en titre, ce rapport moral est présenté par le président national.

5.1. Evolution des effectifs

	→ 2007	→ 2008	→ 2009	→ 2010	Fin mai 2011
Effectif ANATC	730	713	614	592	511
Adhésions	20	5	4	10	7
Décès	15	11	21	13	20
Démissions	8	11	17	8	31
Radiations	48	0	66	11	37
Variations	- 51	- 17	- 100	- 22	- 81
Bilan sur 4 ans	- 219 adhérents → - 30 %				

✚ Analyse menée début 2011

- 515 adhérents début 2011 :
 - 425 de plus de 60 ans
 - 160 entre 70 et 80 ans
 - 197 de plus de 80 ans

✚ Hypothèse pour début 2012

- 450 adhérents (retour d'expérience) :
 - 10% de radiés pour non paiement des cotisations depuis plus de 3 ans
 - 5% de décédés
 - 1 à 2% de nouvelles adhésions

✚ **Maîtrise des effectifs.** Les Groupes régionaux sont invités à consulter très régulièrement l'annuaire électronique (*site Web ANATC*) pour signaler au bureau national tout différent concernant les adhérents qui leur sont rattachés.

5.2. Activités 2010 / 2011 (depuis la dernière AGN du 05 juin 2010)

Grands rendez-vous tenus (au plan national) :

- ✚ participation et/ou représentation de l'ANATC :
 - remises des prix de l'EETAA Saintes et de l'école des Pupilles de l'Air de Grenoble ;
 - Saint Gabriel à la DIRISI Le Kremlin Bicêtre ;
 - cérémonies du 11 novembre 2010 ;
 - ravivage de la Flamme et cocktail du CEMAA aux Invalides le 01 décembre 2010 ;
 - vœux du CEMAA en janvier 2011 ;
- ✚ congrès national de la FNAM les 15 et 16 septembre 2010 à Poitiers (voir "La Charte") ;
- ✚ réunions du Conseil d'administration les 5 juin 2010 (Toulon), 15 octobre 2010 (à la DIRISI – Fort du Kremlin Bicêtre), 07 avril 2011 (CABA 117) ;
- ✚ affiliation à l'UNATRANS officialisée le 15 octobre 2010 (DIRISI - Kremlin Bicêtre).

Principales actions menées :

- ✚ participation aux réunions mensuelles du bureau de l'UNATRANS ;
- ✚ organisation de l'AGN des 26 et 27 mai 2011 à Plougonvelin ;
- ✚ réalisation, tirage et diffusion du mini bulletin de juillet 2010 et du bulletin de janvier 2011 ;
- ✚ travaux pour la sauvegarde du patrimoine SSIC stocké à Brétigny (BA 217) ;
- ✚ dissolution du Groupe régional EST ;
- ✚ étude du maintien de la cotisation annuelle ANATC à 22 € ;
- ✚ définition de l'outil informatique pour la gestion administrative de l'ANATC.

Principales actions en cours :

- ✚ étude du contrat d'assurance actuel de l'ANATC ;
- ✚ participation aux préparatifs du 70ème anniversaire de l'arme des Trans (2012) ;
- ✚ poursuite de la rédaction du mémento de l'administration de l'ANATC ;

- ✚ adaptation du bureau national aux contraintes géographiques de ses membres (*niveaux national, groupes régionaux, administrateurs*) ;
- ✚ AGN 2012 et soirée nationale ANATC de fin d'année 2011 ;
- ✚ amélioration de nos relations / partenariats avec d'autres organismes ou unités SSIC (*Systèmes de Surveillance, d'Information et de Communications*), et des opérations aériennes en général (*SCCOA, CSFA/SIC, CFA, CDAOA, ...*) :
 - courriers ciblés au vu des nouvelles données (*newsletters CEMAA, missions DRH-AA/SDAC/BAAN, engagements CEMAA et son cabinet, ...*),
 - désignation d'un délégué ANATC auprès de la DIRISI,
 - création et diffusion d'une plaquette ANATC ;
- ✚ localisation définitive du siège national de l'ANATC.

5.3. Cotisations

- ✚ **ANATC** : maintien de la cotisation annuelle à 22 € ➔ adopté à l'unanimité
- ✚ **FNAM** : cotisation annuelle par adhérent en augmentation :
 - de 1 € à 1,50 € cette année, 2011
 - de 1,50 à 2,00 € en 2012
- ✚ **UNATRANS** : forfait global pour 2011 à 300 €

5.4. Re-délocalisation du siège national ANATC

Le bâtiment n° 73 de la CABA 117 qui accueille actuellement le bureau de l'ANATC doit être détruit fin 2012 / début 2013. Dans le cadre des grands travaux du site de Balard et à la demande du Gouverneur de Paris, le Service Parisien de soutien de l'Administration Centrale (SPAC) mène une étude pour la création d'une "Maison des Associations" destinée à accueillir les associations concernées, dont l'ANATC. La mise à disposition de nouveaux espaces s'effectuerait sur le principe d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) complétée d'une participation aux charges de fonctionnement suivant une part variable en fonction des rythmes de mises à disposition et d'utilisation des locaux et services. Cet espace commun pourrait être situé soit à l'Ecole Militaire, soit à Vincennes. Le conseil d'administration de l'ANATC prendra les décisions qui s'imposent au vu des actions qui seront menées par la commission "communication et prospective" auprès de la SPAC / Direction du site de Balard.

5.5. Outil de gestion de l'administration ANATC

- ✚ Le cahier fonctionnel a été remis aux membres du groupe de travail créé à cet effet.
- ✚ Pour les membres du conseil d'administration et des commissions, l'outil informatique est accessible à partir du site Web ANATC - partie "Membres" - "Accès Administrateur". Il suffit ensuite de suivre les instructions pour son installation et son utilisation.
- ✚ Tous les membres concernés sont vivement invités à l'utiliser pour l'évaluer et le mettre au point.
- ✚ Dans l'immédiat, il faut définir un hébergement définitif dudit serveur.
- ✚ La validation du système est indispensable avant la re-délocalisation du bureau national (§ 5.4 précédent). D'ici début 2013, il faut impérativement mettre en œuvre la solution la mieux adaptée aux exigences du bon fonctionnement administratif du siège national.
- ✚ Le problème de la rédaction d'un cahier des charges global de l'administration ANATC reste entier.

5.6. Mémento de l'administration ANATC

Il concerne les membres du conseil d'administration, les commissions permanentes, les membres des bureaux des groupes régionaux et amicales, les délégués et les responsables de sections locales ou de clubs. Son but est d'harmoniser et de simplifier l'administration à tous les niveaux, d'apporter à chacun un maximum d'éléments, de servir de référentiel et de guide. Il est évolutif. Sa rédaction et sa mise à jour sont assurées par la commission permanente "communication et prospective" sous contrôle du C.A. Sa confidentialité est requise (*règles de la CNIL*) et il sera intégré (*en sus d'un DVD au départ*) à l'outil de gestion de l'administration. La diffusion sur DVD est prévue fin septembre 2011.

5.7. Assurance(s) ANATC

- ✚ Aujourd'hui, l'ANATC (*y compris ses groupes régionaux*) est couverte par un contrat d'assurance GMF : *La Sauvegarde – contrat n° E065071.001Z*. Les garanties sont :
 - responsabilité civile générale,
 - responsabilité civile atteintes à l'environnement,
 - responsabilité contractuelle (*responsabilité civile de l'association vis-à-vis de ses adhérents*),
 - responsabilité civile pour les locaux mis à disposition de l'assuré.
- ✚ Un autre contrat (*gratuit*) a été souscrit sous couvert de la Fondation du Bénévolat (*à laquelle l'ANATC s'est inscrite*) : *Groupama n° 9617177001001*. Il couvre uniquement les administrateurs dans le cadre de leurs activités associatives bénévoles. Il s'agit d'une couverture responsabilités civiles et de certains dommages corporels.
- ✚ Suite à un contentieux matériel avec ces deux contrats, le conseil d'administration du 07 avril 2011 s'est engagé à :
 - examiner et clarifier la couverture réelle de l'assurance GMF et ses exclusions (*dispositions générales*) en mandatant Christian VINDEL pour une expertise et en tirer toutes les recommandations ;
 - établir une synthèse compréhensible des garanties et des exclusions ;

- préciser clairement les responsabilités ;
- souligner les faiblesses.
- ✚ Christian VINDEL ;
 - après avoir mené sa mission, il précise :
 - qu'il ne faut pas confondre responsabilité matérielle et corporelle,
 - que la responsabilité civile s'exerce uniquement que s'il y a acte ou conséquence involontaire,
 - que le montant des garanties est naturellement fonction des coûts de souscription,
 - qu'il est toujours bon de consulter et encore mieux de rencontrer son assureur en cas de sinistre ou d'un quelconque problème,
 - préconise de réapprécier notre contrat GMF, et de demander une information tarifaire (*gratuite et sans engagement*) auprès de la AGPM (*Arcamil*). La commission "communication et prospective" se charge de cette mission et en rendra compte lors de la prochaine réunion du conseil d'administration. La révision du contrat GMF actuel n'est pas exclue.
- ✚ A l'avenir, il semble indispensable de mener une analyse avant toute activité, analyse destinée à apprécier les risques encourus, les limites de la couverture du ou des contrats d'assurance (*sécurité des biens et des personnes, compétences exigées ou souhaitées, assurances,...*) et les responsabilités de chaque partie (*statutaires, compétences, recours juridiques, ...*).
- ✚ Enfin, le bureau national adressera systématiquement une copie du contrat et l'attestation annuelle à chaque Groupe régional et amicale (*veiller à ce qu'ils soient déclarés au contrat*).

5.8. Bulletin ANATC

Suite à l'assemblée générale 2010, le bulletin a subi quelques petites améliorations : couverture en couleurs, ... Malgré l'augmentation par adhérent de son coût de production et de diffusion, il continuera de paraître dans les mêmes conditions.

5.9. Suites à la lettre ANATC 2010 vers le CEMAA

Les suites à donner à l'échange des courriers 2010 entre l'ANATC et le CEMAA (*bulletin ANATC de janvier 2011 Lettre ANATC du 14 juin 2010 et sa Réponse n° 1794/DEF/CEMAA du 22 juillet 2010*) sont à reconsidérer au vu des nouvelles orientations et décisions prises par l'état-major de l'armée de l'air.

L'armée de l'air s'est fortement engagée pour la sauvegarde de son patrimoine :

- ✚ la Sous Direction Accompagnement de la DRH-AA est chargée de la sauvegarde du patrimoine Air sous la responsabilité du GBA Pascal HAMET, délégué au patrimoine. Dans ce sens, l'ANATC a adressé (*lettre n° 17-03/ANATC/Pr/11 du 14 mars 2011*), à ladite Direction, l'état détaillé des matériels SSIC actuellement stockés sur la BA 217 de Brétigny (*fermeture programmée en 2012*), matériels à sauvegarder et donc à délocaliser sur un autre site Air (*la BA 107 Villacoublay semble être retenue par l'EMAA*) ;
- ✚ chaque commandant de base aérienne a été sensibilisé et chargé du recensement du patrimoine Air avec l'aide des CBSP (*collaborateurs bénévoles du service publique*), et l'appui de l'ANORAA (*association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air*) et de l'ANSORAA (*association nationale des sous-officiers de l'armée de l'air*).

La création de l'état-major de la Défense sur le site de Balard pour 2014 va entraîner la délocalisation des associations stationnées sur ce site. Le bâtiment n° 73 qui abrite le siège national de l'ANATC doit être détruit fin 2012 / début 2013. L'état-major de l'armée de l'air et le Gouverneur de Paris agissent actuellement auprès du Service parisien de soutien de l'administration centrale (SPAC) pour la création d'une "Maison des associations" à Paris (*peut-être à Vincennes ou à l'Ecole Militaire*). La commission "communication et prospective" suit attentivement cette affaire en étroite relation avec le responsable dudit service (SPAC) sur le site de Balard.

Par contre, l'ANATC n'a toujours pas obtenu satisfaction concernant :

- ✚ la disparition d'associations (ANATC,...) du site Web de l'armée de l'air malgré plusieurs interventions de l'ANATC auprès du Cabinet du CEMAA et du SIRPAA ;
- ✚ l'accès aux listes des personnels quittant l'armée de l'air (*retraite,...*). Une nouvelle action sera directement menée auprès du Directeur des ressources humaines de l'armée de l'air.
- ✚ la sensibilisation des commandements sur le rôle des associations et leur besoin de lieux d'accueil et/ou d'hébergement. Cette action qui doit être fortement épaulée par le CEMAA, nécessite un préalable entre les associations concernées et le Cabinet du CEMAA, sur le modèle d'une lettre du chef de Cabinet du CEMAA (*24 mars 2009*) adressée aux associations et non aux bases aériennes.

5.10. Affiliations

✚ UNATRANS

- L'affiliation a été officialisée le 15/10/2010 au fort du Kremlin Bicêtre (*DIRISI et siège de l'UNATRANS*). Les délégués ANATC auprès de l'UNATRANS sont Jean BIBAUD et Christian AUZEPY.
- L'UNATRANS dispose d'un site Internet : <http://www.unatrans.fr>.
- L'ANATC, par le biais de son club des radio-amateurs, participe aux Journées Nationale de la Réserve 2011.
- L'ANATC, au côté de l'UNATRANS, participera au 70ème anniversaire des TRANS en 2012.
- L'UNATRANS décerne une Médaille d'honneur des TRANS (*bronze, argent, vermeil et platine*) accompagné d'un diplôme en récompense pour services rendus et dévouements. Cette médaille n'a aucun caractère officiel et se porte qu'aux cérémonies et rassemblements UNATRANS. La remise de cette médaille est régie par un règlement d'attribution particulier (*consultable sur le site Internet UNATRANS*) : à

l'unanimité des voix, l'ANATC sera représentée au jury d'attribution par un de ces 2 délégués. Les propositions, les promotions et les contingents sont annuels. La remise solennelle des médailles et des diplômes s'effectue lors des Congrès nationaux UNATRANS, ou assemblées générales des associations et amicales affiliées.

✚ **FNAM**

- Le prochain congrès aura lieu à Toulouse les 15 et 16 septembre 2011.
- La cotisation annuelle par adhérent est en augmentation. Elle passe de 1 € à 1,50 € en 2011 et de 1,50 € à 2 € en 2012. Cette variation FNAM n'est pas répercutée sur la cotisation ANATC.
- En complément de la revue "La Charte", il est conseillé de consulter régulièrement le site Internet de la FNAM pour suivre les actualités et les nouvelles de la fédération.
- Les points importants du calendrier 2012 à 2014 de la FNAM est le suivant :
 - 2012 → 70ème anniversaire de la création du Normandie-Niemen et 50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie ;
 - 2013 → cérémonie nationale du 8 mai en Corse
 - 2014 → centenaire du début de la Grande Guerre 14/18

✚ **UNAIR**

Compte tenu, d'une part, du désintéressement de l'armée de l'air vis-à-vis de l'UNAIR au profit d'une sollicitation ponctuelle et ciblée des associations pour épauler ses actions, et d'autre part, de l'absence d'une véritable union associative pour mener des actions communes, l'existence de l'UNAIR est dans ce contexte fortement compromise. Faute d'inactions depuis 3 ans, l'ANATC se prononce à l'unanimité des voix pour son retrait de l'UNAIR, et propose la dissolution pure et simple de l'UNAIR. Cette décision sera communiquée aux autres membres UNAIR en initiant une réunion extraordinaire de l'UNAIR pour définir les suites inter associations à donner et la conclusion à faire connaître à l'état-major de l'armée de l'air.

5.11. Calendrier

Le calendrier général 2011 de l'ANATC est consultable sur le site Internet de l'ANATC. L'ANATC sera représentée au congrès annuel de la FNAM à Toulouse les 15 et 16 septembre 2011, et à la Saint Gabriel 2011 de la DIRISI au côté de l'UNATRANS.

L'organisation d'une soirée ANATC de fin d'année 2011 est à l'ordre du jour et fait l'objet d'un sondage auprès des participants de ce rassemblement ANATC des 26 et 27 mai 2011 Au Trez-Hir. Au vu de la majorité des dépouillements, cette soirée devrait se dérouler fin novembre / début décembre au Cercle de la Mer (*péniche de la marine nationale stationnée sur la Seine, aux pieds de la Tour Eiffel*).

A l'unanimité moins une abstention, l'assemblée approuve que l'assemblée générale nationale 2012 puisse se dérouler les jeudi 10 et vendredi 11 mai 2012 au Domaine de la Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon (*domaine de la FNAM en Sologne*). La commission "communication et prospective" mènera les actions nécessaires dans ce sens : réservation et organisation.

En 2012, au côté de l'UNATRANS, l'ANATC apportera sa participation aux manifestations du 70^{ème} anniversaire des TRANS 2012.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

6. Rapport financier

Le trésorier général, Michel GEORGIN présente le rapport financier 2010/2011 suivant :

COMPTE D'EXPLOITATION 2010 (en euros)			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations Hors Groupes	3.443,46	Affaires sociales	1.998,61
Reversements Cotisations Groupes	3.552,48	Frais Bureau et Secrétariat	2.258,41
Rappels cotisations et Versements volontaires	875,66	Frais Postaux	2.571,06
Divers	144,68	Divers - Propagande	406,00
Dons	1.050,00	Abonnements et cotisations	1.202,36
Fêtes et Réunions	16.566,00	Frais déplacements	2.151,10
Allocation FNAM	1.660,00	Réalisation Bulletins	2.106,79
Intérêts CNE	431,85	Fêtes et Réunions	19.640,30
		Missions - Réceptions	718,80
BALANCE	5.329,30		
TOTAUX	33.053,43		33.053,43

PREVISIONS 2011 (en euros)	
RECETTES	DEPENSES

Cotisations et droits d'entrée	3.200,00	Affaires sociales	2.000,00
Reversements Groupes à Paris	3.200,00	Frais Bureau	1.800,00
Rappels cotisations et Versements volontaires	450,00	Frais Postaux	1.900,00
Allocation FNAM	1.500,00	Abonnements et cotisations	1.700,00
Divers	50,00	Réalisation Bulletin	2.450,00
Fêtes et Réunions	20.000,00	Fêtes et Réunions	20.000,00
Intérêts CNE	450,00	Frais déplacements	3.000,00
<u>BALANCE</u>	4.000,00		
<u>TOTAUX</u>	32.850,00		32.850,00

Le compte d'exploitation 2010 et les prévisions 2011 ont été commentés et justifiés point par point par le trésorier national.

7. Rapport du vérificateur aux comptes

Après avoir exposé ses actes, le vérificateur aux comptes déclare l'exactitude du rapport financier et par conséquent que soit donné quitus de la bonne tenue des comptes. Au vu de cette déclaration, l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier du trésorier général de l'ANATC.

Le vérificateur aux comptes, Bernard TONDU, est reconduit à l'unanimité dans ces fonctions jusqu'à la prochaine assemblée générale 2012.

8. Questions diverses / Réponses

8.1. Réaménagement des commissions ANATC

Compte tenu du nombre actuel des commissions, de la déflation des bénévoles pour les animer, du peu d'activités de certaines et de la complémentarité d'autres, il est décidé et approuvé à l'unanimité que :

- ✚ les commissions "Patrimoine" et "Travail de Mémoire" fusionnent sous l'appellation "Mémoire et Patrimoine" ;
- ✚ les commissions "UNAIR / UNATRANS" et "Relation FNAM" fusionnent sous l'appellation "Unions et Affiliations" ;
- ✚ la commission "Chancellerie" soit supprimée et que sa mission soit reprise par la commission "Communication et Prospective" ;
- ✚ la commission "Site Internet" s'élargisse en prenant en charge toute la partie informatique de l'ANATC, y compris l'outil de gestion informatique, et ainsi prendre l'appellation de commission "Informatique" ;
- ✚ la mission de la commission "Fêtes et Réceptions" soit reprise temporairement par la commission "Communication et Prospective" en attendant une nouvelle équipe d'animateurs.

Par ailleurs, Pierre KERLANN se porte volontaire pour seconder dans un premier temps Jean-Paul PICCO au sein de la commission du "Bulletin", avant de reprendre la succession de ce dernier.

Enfin, en réponse au vœu de Mme Françoise DEMOREST, un poste de bénévole au sein des commissions du "Bulletin", "Fêtes et Réception" et/ou "Communication et Prospective" lui est ouvert à l'unanimité des voix sous réserve de la prise en compte tenu de son statut d'adhérente (*membre sympathisante / conjointe de membre décédé - articles 3 des statuts, 4 et 5 du règlement intérieur*). Le conseil d'administration définira sa mission principale.

8.2. Proposition du président UNATRANS au rang de membre d'honneur ANATC

A l'unanimité des voix, le président de l'UNATRANS, Daniel FRECHER, est fait membre d'honneur de l'ANATC et recevra officiellement sa carte d'adhérent à ce titre.

8.3. Proposition d'abonnement ANATC à Facebook (voir celui de l'AA)

L'armée de l'air dispose de cet outil Facebook (*Google : "Armée l'air – Page officielle – Liens / Facebook"*) à partir duquel il est facile d'accéder aux newsletters du CEMAA, au magazine "Air Actualités" et à de très nombreuses informations. Mais il faut reconnaître que ce genre d'outil nécessite des spécialistes et une structure informatique capables de le réaliser, de le maintenir et surtout d'assurer la sécurité du système et l'intégrité des informations. Aujourd'hui, l'ANATC ne dispose pas des moyens nécessaires : manque de bénévoles spécialisés et d'outils informatiques ANATC dans ce domaine.

Ce projet est repoussé à l'unanimité des voix moins une abstention.

Par ailleurs, pour éviter toute pollution informatique sur le site Internet ANATC, l'assemblée se prononce pour l'interdiction de faire apparaître l'adresse Internet de l'ANATC sur Facebook.

8.4. Newsletters trimestrielles du CEMAA

La newsletter du CEMAA est consultable sur Internet, soit à partir du site Internet de l'armée de l'air, soit à partir du site Facebook de l'armée de l'air : Google ➔ "Armée l'air – Page officielle – Liens / Facebook".

9. Renouvellement du tiers sortant des conseillers d'administration

- ✚ Les membres du conseil d'administration sortant, y compris ceux ayant plus de 6 mandats (*article 6 du règlement intérieur*) sont : BIBAUD Jean, CHAMPARNAUD Jean-Philippe, GARNIER Patrick, HERRAUD Jean, VINDEL Christian. Ils sont tous reconduits à l'unanimité.

- ✚ Les autres membres du conseil d'administration sont : ANGAUD Jean-Claude, AUZEPY Christian, BLANCHET Raymond, BOURRET Jean-Claude, CADET Gérard, DONADEY Georges, DROGOU Jean, GAUBERT Claude, GEORGIN Michel, GOUBERN Roger, KERNEIS Yves, KERLANN Pierre, LASNIER LACHAISE Charles, LUCAS Marcellin, MADIGOU Pierre, MORIZOT Fernand, PEYRUSEIGT Jean, PICCO Jean-Paul, SYLVESTRE André, THIEUX Paul, WERTEPNA Daniel.
- ✚ L'effectif total du conseil d'administration est donc de 26 membres pour un maximum admissible de 30.

10. Fin de l'assemblée générale 2011

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30 pour laisser place à la réunion du conseil d'administration.

Le président de l'ANATC
Jean BIBAUD

